



**Association Nationale des Etudiants
en Médecine de France**

ANEMF c/o FAGE, 79 rue Périer, 92120, Montrouge
01 40 33 70 72 - www.anemf.org - contact@anemf.org

Formulaire de candidature InterCHU période 1 (printemps 2026)

Avril et Mai 2026

Interlocuteur préférentiel
Thomas LEVIGOUREUX
CM Échanges Nationaux

Ce document est une partie du dossier de candidature au programme InterCHU : vous pourrez y faire figurer vos choix de villes et de services. Veillez à bien le lire en entier, le signer et l'envoyer en intégralité et signé à votre Responsable des Échanges Nationaux (REN) local. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte !

Le dossier d'inscription complet est composé :

- Du présent formulaire de candidature, dûment rempli de façon lisible ;
- De la charte des échanges nationaux 2025-2026 approuvée et signée ;
- Du contrat d'engagement de l'étudiant (édité par l'ANEMF), lu, approuvé et signé ;
- De l'autorisation de publication de photographies ou de vidéos personnelles et du rapport de stage ANEMF (éditée par l'ANEMF), dûment remplie de façon lisible, datée et signée ;
- D'une lettre de motivation ;
- Du Curriculum Vitae ;
- Du certificat de scolarité.

1. Renseignements personnels

- Nom :
- Prénom :
- Ville :
- Université :
- Année d'étude en cours :
 - DFASM1 (4e année)
 - DFASM2 (5e année)
 - DFASM3 (6e année)
- Adresse postale :
- Adresse mail :
 - Personnelle :
 - De l'université :
- Numéro de téléphone :

2. Villes et services demandés

NB : Afin que vous soyez satisfait d'au moins un de vos vœux, il est obligatoire de respecter les conditions suivantes : une ville "rouge" maximum, une ville "orange" maximum, et 5 villes "jaunes" maximum.

Villes rouges (une maximum) : Angers, Nantes

Villes oranges (une maximum) : Brest, Rennes

Villes jaunes (autant que voulu) : Bobigny, Caen, Clermont-Ferrand, Nancy, Poitiers, Reims, Saint-Étienne, Tours

Il vous est demandé de bien **indiquer 5 villes**. En en mettant moins, vous ne **serez pas prioritaire pour obtenir l'une d'elles, le but étant que chacun puisse aller dans une ville pour laquelle il a un attrait** en fonction notamment des services qui l'intéressent.

L'ordre dans lequel vous placez vos villes a une importance : **la ville que vous désirez le plus doit figurer en premier**. Je tâcherai de vous répartir au mieux, mais il faut bien que vous ayez conscience **que vous pouvez être attribué à votre 5ème choix de ville**.

L'intérêt du programme InterCHU est de découvrir une autre manière d'exercer et pas forcément une ville en particulier. Vous **serez parfois surpris par une ville que vous aviez sous estimée !**

Il vous est également demandé d'inscrire 3 services par ville. En effet, une fois la répartition effectuée, une ville vous sera attribuée **PUIS le service**. En cas de refus par le service 1, il sera plus facile de vous réorienter vers un service 2 que vous avez choisi plutôt que complètement au hasard. Ainsi, en renseignant plusieurs services, cela facilite le report vers un service que vous désirez. **Toute annulation pour ce motif ne sera pas considérée comme légitime et fera donc l'objet d'un encaissement de la caution de 100 euros.**

- Ville numéro 1 :

- Service n°1 :
- Service n°2 :
- Service n°3 :

- Ville numéro 2 :

- Service n°1 :
- Service n°2 :
- Service n°3 :

- Ville numéro 3 :

- Service n°1 :
- Service n°2 :
- Service n°3 :

- Ville numéro 4 :

- Service n°1 :
- Service n°2 :
- Service n°3 :

- Ville numéro 5 :
- Service n°1 :
- Service n°2 :
- Service n°3 :

3. Période de stage et hébergement

- Durée(s) de stage souhaitée(s) (attention, certaines facultés exigent une durée précise) :
 - 4 semaines
 - 5 semaines
 - 6 semaines
- Période(s) de stage souhaitée(s) (attention, certaines facultés exigent une période précise) :
 - Avril
 - Mai
- Possibilité/alternative d'hébergement dans l'un des choix de ville ? *Si oui, indiquer le nom et les coordonnées de la personne qui vous hébergera et/ou le lieu :*

Attention, même si vous n'avez pas besoin d'un logement, vous vous engagez à héberger ou à trouver un logement à l'étudiant venant faire un stage dans votre ville d'origine.

- Départ en binôme souhaité ?
 - Oui (mentionner le nom et la ville du binôme) :
 - Non

Attention, il n'est pas garanti que vous puissiez être placé dans la même ville que votre binôme ni dans le même service. Il est très probable que vous ne soyez pas logés au même endroit.

- Période d'accueil de l'étudiant entrant (nous ferons notre maximum pour respecter vos disponibilités, **mais il se peut que vous deviez accueillir un étudiant sur une période que vous ne souhaitez pas**) :
 - Avril
 - Mai

- Type de logement :
 - Appartement personnel
 - Colocation avec chambre individuelle. *Préciser le nombre de colocataires présents :*
 - Logement CROUS
 - Logement familial avec chambre individuelle
 - Autre (préciser) :

Pour rappel, vous devrez fournir un logement propre et offrant un minimum d'intimité à l'étudiant que vous recevrez. Pensez également à vérifier les conditions de bail de vos logements, notamment ceux en logement CROUS. Vous trouverez plus de détails sur l'accueil dans l'article 5.3 de la charte des échanges nationaux 2025-2026.

Afin de respecter le principe d'équité, nous souhaitons faire partir tous les étudiants, qu'ils soient boursiers ou non.

- Es-tu boursier/ère?
 - Oui
 - Non
- Remarques :
 - Allergies :
 - Régime alimentaire :

Pensez à vérifier toutes vos informations avant d'envoyer votre formulaire de candidature. Tout dossier incomplet et/ou invalide ne sera pas pris en compte.